

## « Atelier Partenaire » de la Conférence européenne de la jeunesse

### Contexte

La Conférence européenne de la jeunesse dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) et du 9<sup>ème</sup> cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse aura lieu à Strasbourg du 24 au 26 janvier 2022. Cette conférence est organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) et par le Conseil National de Jeunesse en France, le Cnajep. La participation et l'organisation stratégique du cycle et de ses événements par les jeunes et les organisations de jeunesse sont au cœur de la stratégie européenne de la jeunesse et du dialogue structuré européen.

La conférence s'inscrit dans un cycle de travail plus large que la seule présidence française. Ce cycle « S'engager ensemble pour une Europe durable et inclusive » s'ouvre en janvier 2022 pour une durée de 18 mois et a pour ambition générale de co-construire une résolution européenne grâce à un dialogue Jeunes / Décideur.es. Les objectifs pour la jeunesse européenne<sup>1</sup> #10 « une Europe verte et durable » et #3 « des sociétés inclusives » choisis pour ce cycle visent à "parvenir à une société dans laquelle tous les jeunes sont actifs sur le plan environnemental, éduqués et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne" et à "permettre et garantir l'inclusion de tous les jeunes dans la société". Le développement durable et l'inclusion sociale vont de pair, il est nécessaire de garantir l'inclusion de tous les jeunes dans la société pour atteindre une société dans laquelle tous les jeunes sont réellement actifs sur le plan environnemental, éduqués et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne.

La Conférence européenne de la jeunesse est le premier temps de travail collectif de ce processus. Elle réunira 200 à 250 jeunes et représentants de ministère venants des 27 pays de l'Union européenne et de pays tiers.

Elle a pour ambition de :

- permettre à chacun de s'appropriier les enjeux thématiques ;
- prendre connaissance et interroger les outils qui existent déjà sur cette thématique ;
- identifier, prioriser et formuler les priorités / les urgences sur la thématique ;
- comprendre le cadre global du cycle et faire des retours sur le cadre de la consultation qualitative et consultative lancée après la conférence.

Dans ce contexte, le Cnajep, en tant que conseil national de la jeunesse, et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports invitent leurs partenaires à contribuer à ce processus sur le temps « atelier partenaire » **le lundi 24 janvier après-midi, pour une durée d'une heure.**

---

<sup>1</sup> Les objectifs pour la jeunesse européenne sont issus de la Stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027 : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C\\_.2018.456.01.0001.01.FRA](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2018.456.01.0001.01.FRA)

## Objectifs

Ces temps doivent être conçus comme des ateliers d'outillage et d'appropriation interactifs sur les enjeux de la conférence : **la participation et l'engagement de tous les jeunes pour une Europe verte, durable et inclusive.**

Ils pourront avoir comme objectifs :

- **d'initier un dialogue avec les jeunes délégués de la Conférence** autour de programmes, de consultations sur les questions européennes et autres initiatives mobilisant la jeunesse, en lien direct avec le thème de la Conférence ;
- **de partager des outils, méthodes, et contenus existants** sur cette thématique de travail.

## Méthode

Plusieurs éléments sont à prendre en considération :

- Les ateliers réuniront une vingtaine de jeunes et représentants des ministères
- Les ateliers sont composés d'un public européen et la langue de travail majoritaire des ateliers sera l'anglais. L'organisation pourra assurer une traduction français-anglais ;
- La conférence doit conserver une perspective européenne et interculturelle – il ne s'agit pas d'un temps national mais bien d'un évènement et d'un processus européen ;
- La participation des jeunes est au cœur de la conférence, les ateliers partenaires ne peuvent pas simplement être une présentation de dispositif : ils doivent être interactifs ;
- Une parité entre institutions et partenaires de la société civile sera respectée. Pour cette séquence, des ateliers, seront réservés aux partenaires institutionnels et aux partenaires associatifs ;
- Dans la mesure du possible, des jeunes impliqués dans les programmes concernés, seront associés à la préparation de la séance et invités à témoigner de leur expérience lors de ces ateliers.

Un appui méthodologique sera apporté par l'équipe d'organisation et les facilitateurs de la conférence pour la conception de vos ateliers, et pour assurer le fil rouge et la cohérence sur l'ensemble de la conférence.

La Conférence est prévue en présentiel, toutefois il ne peut être exclu que les conditions sanitaires imposent un format virtuel. En conséquence, il est attendu que les partenaires soient en mesure d'organiser leur atelier sous ce format virtuel en cas de besoin. Les organisateurs préciseront dans ce cas les modalités techniques qu'elles mettront à dispositions des partenaires pour ce format virtuel.

Plusieurs structures peuvent s'associer pour faire une proposition commune. Des partenariats européens seront les bienvenus.

## Soumettre sa proposition d'atelier

Pour proposer un atelier, vous êtes invités à envoyer par mail la fiche de présentation (en annexe) complétée à [dialogue.structure@cnajep.fr](mailto:dialogue.structure@cnajep.fr) et [pfue.jeunesse@education.gouv.fr](mailto:pfue.jeunesse@education.gouv.fr) **avant le 29 novembre 2021 à 12h.**

Une sélection sera opérée puisque nous ne pouvons organiser que 10 ateliers parallèles. Une réunion de coordination sera organisée pour les partenaires choisis la semaine du 6 décembre 2021.

**NB :** Aucune prise en charge des frais de voyage et d'hébergement ne sera assurée pour les représentants d'organisations publiques. Les organisateurs des ateliers pourront bénéficier de la restauration sur place, en tant qu'intervenants à la conférence.